

Association Départementale



OCCE AUTONOMES
& SOLIDAIRES
pédagogie coopérative

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE O.C.C.E. DE LA NIEVRE

Association Loi 1901

Siège social : Ecole de Mouësse - 1 ter, rue Gabriel Valette
58000 NEVERS

Exercice clos le 31 août 2018

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**



Association Départementale

**OCCE** AUTONOMES
& SOLIDAIRES
*pédagogie coopérative***ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE L'O.C.C.E. DE LA NIEVRE**

Association Loi 1901

Siège social : Ecole de Mouësse - 1 ter, rue Gabriel Valette
58000 NEVERS

Exercice clos le 31 août 2018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

A l'assemblée générale,

Impossibilité de certifier

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, il nous appartient d'effectuer l'audit des comptes annuels de l'Association Départementale de l'O.C.C.E. de la Nièvre relatifs à l'exercice clos le 31 août 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous sommes dans l'impossibilité de certifier que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. En effet, en raison de l'importance des points décrits dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier », nous n'avons pas été en mesure de collecter les éléments suffisants et appropriés pour fonder une opinion d'audit sur ces comptes.

Fondement de l'impossibilité de certifier

Conformément à ses statuts, votre association « a pour objet de permettre et de favoriser à tous les degrés, dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation du département la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs ». Les « coopératives scolaires » et les « foyers coopératifs affiliés » sont des regroupements de membres actifs qui n'ont pas d'autonomie juridique. Ils tiennent obligatoirement une comptabilité qui forme un chapitre spécial de la comptabilité d'ensemble de l'association. Ces mêmes statuts imposent la présentation de comptes annuels du « siège départemental » de l'association et de comptes annuels agrégés intégrant l'ensemble des « coopératives scolaires », les « foyers coopératifs affiliés » et le « siège départemental ».



Au cours de notre audit, nous avons fait les constatations suivantes :

- En l'absence de moyens suffisants, notamment en personnels salariés ou bénévoles et plus généralement financiers, le nombre de contrôles sur pièces de comptes rendus financiers réalisés par votre siège départemental n'est pas assez significatif au regard du nombre total de coopératives et foyers coopératifs affiliés.

En raison des faits exposés ci-dessus et bien qu'aucune anomalie n'ait été relevée dans les comptes annuels du « *siège départemental* », nous sommes dans l'impossibilité de certifier les comptes annuels agrégés de l'association.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas d'appréciation complémentaire aux points décrits dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier ».

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier ».

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'effectuer un audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et d'établir un rapport sur les comptes annuels.



Nous avons réalisé notre mission dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Fait à Boulogne, le 7 janvier 2019

audit france

Commissaire aux Comptes

Représenté par Hervé Willi

Commissaire aux Comptes



BILAN DE L'ASSOCIATION

OCCE DE LA NIEVRE

ACTIF	31.08.2018			31.08.2017	PASSIF	31.08.2018	31.08.2017
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net				
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques					Fonds associatif	104 106	103 730
Terrains					Report à nouveau	693 027	689 949
Constructions					Résultat de l'association	-26 415	7 659
Installations et matériels d'activités	3 290	3 290			Subventions d'investissement		
Autres immobilisations corporelles	9 762	9 147	615	822	TOTAL FONDS PROPRES	770 718	801 338
Immobilisations en cours					PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Prêts OCCE					Provisions pour risques		
Autres immobilisations financières					Provisions pour charges	1 770	1 325
					Fonds dédiés sur subventions	25 413	25 413
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	13 052	12 437	615	822	TOTAL PROVISIONS	27 183	26 739
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	1 913		1 913	1 853	Emprunts OCCE		
					Emprunts & dettes financières		
Coopératives et usagers divers	103		103	617	Fournisseurs	258	105
Comptes courants OCCE				1 823	Dettes fiscales et sociales	1 732	1 813
Autres créances (dont erreurs débitrices)	25 000		25 000	25 000	Comptes courants OCCE	113	
Trésorerie	783 125		783 125	807 976	Autres dettes (dont erreurs créditrices)	2 657	
Charges constatées d'avance	239		239	239	Produits constatés d'avance	8 334	8 334
TOTAL ACTIF CIRCULANT	810 380		810 380	837 508	TOTAL DETTES	13 094	10 253
TOTAL GENERAL	823 432	12 437	810 995	838 330	TOTAL GENERAL	810 995	838 330



COMPTE DE RESULTAT DE L'ASSOCIATION

OCCE DE LA NIEVRE

	2017/2018	2016/2017
<i>PRODUITS D'EXPLOITATION</i>		
Cotisations perçues	179 904	224 969
Ventes de produits pour cessions	590 806	569 950
Prestations de service et animations	92 152	104 985
Subventions d'exploitation	186 526	235 852
Produits divers de gestion courante	165 376	135 160
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées		2 940
TOTAL	1 214 763	1 273 855
<i>CHARGES D'EXPLOITATION</i>		
Achats de fournitures à céder	408 959	382 146
Variation des stocks de fournitures à céder	-60	-122
Achats de fournitures administratives	287	170
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	668 302	697 551
Impôts et taxes	269	493
Salaires	14 498	25 449
Charges sociales	5 354	7 428
Autres charges	133 559	116 329
Dotations aux amortissements (siège) et gros équipement (CRFs)	21 921	23 937
Dotations aux provisions	444	461
Engagements à réaliser sur subventions affectées		23 333
TOTAL	1 253 534	1 277 175
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-38 771	-3 320
<i>PRODUITS FINANCIERS</i>		
Produits des valeurs mobilières	465	565
Reprises sur provisions		
TOTAL	465	565
<i>CHARGES FINANCIERES</i>		
Intérêts et charges assimilées		
Dotations aux provisions		
TOTAL		
RESULTAT FINANCIER (II)	465	565
RESULTAT COURANT (I + II)	-38 306	-2 755
<i>PRODUITS EXCEPTIONNELS</i>		
Sur opérations de gestion	45 909	49 955
Sur opérations en capital		
Reprises sur amortissements et provisions		
TOTAL	45 909	49 955
<i>CHARGES EXCEPTIONNELLES</i>		
Sur opérations de gestion	34 019	39 541
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL	34 019	39 541
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	11 891	10 413
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	-26 415	7 659

ANNEXE DE L'ASSOCIATION OCCE DE LA NIEVRE

Du bilan de l'association de l'exercice clos le 31 août 2018. L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er septembre au 31 août. Les notes suivantes font partie intégrante des comptes annuels de l'association.

L'association départementale O.C.C.E. a pour objet de "permettre et de favoriser à tous les degrés dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation, la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs (sociétés d'élèves gérées par eux-mêmes avec le concours des adultes en vue d'activités communes) qu'elle regroupe".

Les comptes annuels de l'association sont l'agrégation :

- des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du siège départemental,
- des comptes annuels simplifiés (bilan et compte de résultat) des coopératives et foyers coopératifs affiliés du département (les statuts de l'association stipulent que chaque coopérative ou foyer coopératif affilié est tenu d'établir, tous les ans, un compte rendu financier et un compte rendu d'activités).

Les données caractéristiques sont :	Exercice clos	Exercice précédent
Total du bilan :	810 994,71 €	838 329,61 €
Résultat de l'exercice :	-26 415,09 €	7 658,86 €
Nombre de coopératives et foyers affiliés :	186	191
dont coopératives et foyers agrégés :	186	191
dont coopératives et foyers non agrégés :	0	0
Nombre de coopérateurs :	14 472	14 785
Heures de bénévolat déclarées par les mandataires	2 200	2 131
soit un équivalent temps plein de	1	1 personne(s).

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice s'inscrit dans la continuité de l'exercice précédent.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les règles et méthodes comptables appliquées sont celles préconisées par la Fédération Nationale de l'O.C.C.E..

2.1 Méthodes comptables appliquées par le siège départemental de l'association

Conformément aux principes comptables généralement admis, le siège tient une comptabilité d'engagement :

- les immobilisations sont inscrites au bilan et sont amorties en mode linéaire sur la durée de vie probable des biens,
- les stocks sont inscrits à l'actif du bilan dès lors qu'ils sont significatifs,
- les charges à payer et les produits à recevoir, charges et produits constatés d'avances sont pris en compte.

2.2 Méthodes comptables appliquées par les coopératives scolaires et foyers coopératifs

Les coopératives scolaires tiennent une comptabilité de trésorerie et non d'engagement :

- les immobilisations (investissements) sont comptabilisées directement en charges,
- les éventuels stocks de fin d'exercice ne sont pas inscrits au bilan,
- les charges à payer et les produits à recevoir ne sont pas comptabilisés.

2.3 Retraitements d'agrégation

Les opérations entre le siège et les coopératives, peu significatives, n'ont pas été annulées et concernent principalement :

- les cotisations collectées par les coopératives scolaires et versées au siège départemental,
- les produits pour cessions achetés par les coopératives scolaires au siège départemental,
- les prestations de services fournies par le siège départemental aux coopératives scolaires.

De même, les éventuelles opérations entre coopératives scolaires, jugées non significatives, n'ont pas été éliminées.

Les cotisations collectées par les coopératives et versées au siège départemental sont peu significatives.

D'après les CRF reçus, les cotisations de l'exercice s'élèvent à 29 143 € soit environ 2,39% du total des charges des CRF reçus à la date d'établissement de la présente annexe.

3. CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

OCCE DE LA NIEVRE

4. NOTES SUR LE BILAN

Fonds associatif :	Il représente les résultats antérieurs cumulés du siège départemental.		
Report à nouveau :	Il représente les résultats antérieurs cumulés des C.R.F. agrégés.		
Résultat exercice :	-26 415,09	}	4 949,37 pour le siège départemental -31 364,46 pour les C.R.F. agrégés
Autres créances :	25 000,00	}	25 000,00 pour le siège départemental 0,00 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts débiteurs
entre total actif et total passif constatés dans			
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
Autres dettes :	2 657,00	}	2 657,00 pour le siège départemental 0,00 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts créditeurs
entre total actif et total passif constatés dans			
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
Disponibilités :	783 124,59	}	121 462,12 pour le siège départemental 661 662,47 pour les C.R.F. agrégés, 3 557,33 par C.R.F. agrégé.
soit en moyenne environ			

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Dotation amortissements et gros équipement :	21 920,70	}	206,92 pour le siège correspondant aux amortissements 21 713,78 pour les CRF agrégés correspondant aux investissements
soit en moyenne environ			
Total des produits :	1 261 137,30	}	116,74 par C.R.F. agrégé. 74 331,86 pour le siège départemental 1 186 805,44 pour les C.R.F. agrégés, 6 380,67 par C.R.F. agrégé.
soit en moyenne environ			
Total des charges :	1 287 552,39	}	69 382,49 pour le siège départemental 1 218 169,90 pour les C.R.F. agrégés, 6 549,30 par C.R.F. agrégés
soit en moyenne environ			
Résultat net moyen :	-168,63 par C.R.F. agrégé.		

6. EFFECTIF SALARIE OU MIS A DISPOSITION

Type de contrat	Exercice clos	Exercice précédent
Personnel mis à disposition par le Ministère de l'Education Nationale	1,0	1,0
Personnel enseignant, détaché par la Fédération OCCE		
Personnel de droit privé (animateur), détaché par la Fédération OCCE		
Personnel salarié par l'association départementale	1,4	1,4
Total	2,4	2,4

7. AUTRES INFORMATIONS

Afin d'appréhender les relations entre le siège départemental et les coopératives, les informations suivantes sont fournies :

En nombre	Exercice clos	Exercice précédent
Outil préconisé pour la tenue comptable des coops : Retkoop		
. Coopératives utilisant l'outil préconisé (en nombre)	154	123
. Coopératives utilisant l'outil préconisé (en %)	83%	64%
CRF visés par des "vérificateurs aux comptes"	180	188
Coopérative / foyer contrôlé par le siège	6	6
Coopérative / foyer participant à la mutualisation de la trésorerie	159	N/A
Part en % de la mutualisation conservée par le siège	N/A	N/A
Séances de formation comptable, juridique et informatique organisées pour les mandataires	3	1
Participants aux séances de formation (estimation)	10	15



BILAN DU SIEGE DEPARTEMENTAL

OCCE DE LA NIEVRE

ACTIF	31.08.2018			31.08.2017	PASSIF	31.08.2018	31.08.2017
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net				
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques					Fonds associatif	104 106	103 730
Terrains					Résultat du siege de l'association	4 949	375
Constructions					Subventions d'investissement		
Matériels d'activités	3 290	3 290			TOTAL FONDS PROPRES	109 055	104 106
Autres immobilisations corporelles	9 762	9 147	615	822	PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Immobilisations en cours					Provisions pour risques		
Prêts OCCE					Provisions pour charges	1 770	1 325
Autres immobilisations financières					Fonds dédiés sur subventions	25 413	25 413
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	13 052	12 437	615	822	TOTAL PROVISIONS	27 183	26 739
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	1 913		1 913	1 853	Emprunts OCCE		
					Emprunts & dettes financières		
Coopératives et usagers divers	103		103	617	Fournisseurs	258	105
Comptes courants OCCE				1 823	Dettes fiscales et sociales	1 732	1 813
Autres créances	25 000		25 000	25 000	Comptes courants OCCE	113	
Trésorerie	121 462		121 462	110 744	Autres dettes	2 657	
Charges constatées d'avance	239		239	239	Produits constatés d'avance	8 334	8 334
TOTAL ACTIF CIRCULANT	148 718		148 718	140 276	TOTAL DETTES	13 094	10 253
TOTAL GENERAL	161 769	12 437	149 332	141 097	TOTAL GENERAL	149 332	141 097



COMPTE DE RESULTAT DU SIEGE DEPARTEMENTAL

OCCE DE LA NIEVRE

	2017/2018	2016/2017
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations perçues	29 274	30 001
Ventes de produits pour cessions	414	525
Prestations de service et animations	3 960	6 290
Subventions d'exploitation	27 300	47 748
Produits divers de gestion courante	4 690	13 739
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées		2 940
TOTAL	65 638	101 243
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de fournitures à céder	395	728
Variation des stocks de fournitures à céder	-60	-122
Achats de fournitures administratives	287	170
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	38 574	40 948
Impôts et taxes	269	493
Salaires	14 498	25 449
Charges sociales	5 354	7 428
Autres charges	3 433	3 218
Dotations aux amortissements	207	551
Dotations aux provisions	444	461
Engagements à réaliser sur subventions affectées		23 333
TOTAL	63 402	102 656
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	2 236	-1 414
PRODUITS FINANCIERS		
Produits des valeurs mobilières	465	460
Reprises sur provisions		
TOTAL	465	460
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Dotations aux provisions		
TOTAL		
RESULTAT FINANCIER (II)	465	460
RESULTAT COURANT (I + II)	2 701	-954
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	8 229	6 993
Sur opérations en capital		
Reprises sur amortissements et provisions		
TOTAL	8 229	6 993
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	5 981	5 664
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL	5 981	5 664
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	2 248	1 329
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	4 949	375



ANNEXE DU SIEGE DEPARTEMENTAL

Au bilan et au compte de résultat du **siège départemental** de l'exercice clos le 31 août 2018, qui dégage un excédent de 4 949,37€ €. L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} septembre au 31 août.

0 - PREAMBULE

Conformément aux statuts de l'association départementale, les comptes annuels du siège départemental doivent être présentés à l'assemblée générale. Cependant le siège départemental n'a pas de personnalité juridique distincte de l'Association Départementale. Le siège départemental est une composante de l'Association Départementale comme les coopératives scolaires et foyers coopératifs du département affiliés à l'OCCE. Les notes et tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels du siège départemental de l'association.

I - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques. Les actifs présentant un risque de non recouvrement ou dont la valeur vénale est inférieure à leur coût d'acquisition sont intégralement dépréciés. Les avances aux coopératives dont l'échéance est supérieure à un an sont comptabilisées en immobilisations financières. Les subventions d'investissement sont reprises au compte de résultat, en exploitation, sur la durée d'amortissement du bien qu'elles ont servi à financer

Conformément à la mesure de simplification en faveur des PME (avis 2005-D du 1^{er} juin 2005, du comité d'urgence du CNC), l'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire suivant les taux indiqués ci-après (cf. II c).

II - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variation des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques				
Terrains				
Constructions et agencements				
Matériel d'activités	3 290,09			3 290,09
Agencements & aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel informatique	4 735,41			4 735,41
Mobilier de bureau	5 026,11			5 026,11
Immobilisations en cours				
Total	13 051,61			13 051,61

b) Acquisitions et désinvestissements de l'exercice

Il n'y a pas eu d'acquisitions, cessions et mises au rebut durant cette exercice

c) Tableau de variation des amortissements

Amortissements	Taux linéaires	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	33%				
Constructions et agencements	5%				
Matériel d'activités	33% à 20%	3 290,09			3 290,09
Agencements & amén. divers	10%				
Matériel de transport	25%				
Matériel informatique	33%	4 735,42			4 735,42
Mobilier de bureau	20%	4 204,55	206,92		4 411,47
Total		12 230,06	206,92		12 436,98

2. Stocks



Cahier de comptabilité	1 à 1,60€	1.60
Agendas Coopératifs Cycle 1	1 à 50,00€	50.00
Agendas Coopératifs Cycle 1	7 à 72,00€	504.00
Agendas Coopératifs Cycle 2	285 à 1,67€	475.95
Agendas Coopératifs Cycle 3	314 à 1,19€	373.66
Guides du Maître Cycle 2	21 à 3,33€	69.93
Guides du Maître Cycle 3	63 à 3,33€	209.79
Petits Jardins Saugrenus	1 à 12,00€	12.00
Ecoles qui Folkent 2008/2009	1 à 12,00€	12.00
Ecoles qui Folkent 2009/2010	2 à 12,00€	24.00
Ecoles qui Folkent 2011/2012	3 à 12,00€	36.00
Ecoles qui Folkent 2012/2013	2 à 12,00€	24.00
Ecoles qui Folkent 2013/2014	2 à 12,00€	24.00
Ecoles qui Folkent 2014/2015	3 à 12,00€	36.00
Ecoles qui Folkent 2015-2015	1 à 12,00€	12.00
Ecoles qui Folkent 2017-2018	1 à 12,00€	12.00
Ecoles qui chantent 2015-2016	3 à 12,00€	<u>36.00</u>
		1 912.93

3. Coopératives et usagers divers

Nature	Brut	Provision	Net
Coopératives et foyers coopératifs affiliés			
Usagers autres	103,20		103,20
Usagers et coopératives douteux			
Usagers et coopératives non encore facturés			
Total	103,20		103,20

4. Autres créances

Subvention Conseil Départemental	25 000.00
----------------------------------	------------------

5. Trésorerie

Caisse d'Epargne	1 275.74
Crédit Agricole	4 060.45
Banque Postale	53 660.71
Intérêt courus	313.25
Livret A	62 131.89
Caisse	<u>20.08</u>
	121 462.12

6. Charges constatées d'avance

Location Photocopieur 380.57/3	126.86
Calendrier 2019	<u>112.50</u>
	239.86

7. Autres Dettes

Charges à payer (versement coop et mairie)	2 657.00
--	-----------------



III - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Fonds propres

Le fonds associatif est le cumul des résultats du siège départemental depuis la création de l'association.

2. Provisions

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Provisions pour risques				
Engagement de retraite du personnel (1)	1 325,44	444,34		1 769,78
Provisions pour charges	1 325,44	444,34		1 769,78
Immobilisations financières				
Usagers				
Autres créances				
Provisions pour dépréciations				
Total	1 325,44	444,34		1 769,78

Dotations / reprises d'exploitation 444,34

Dotations / reprises financières

Dotations / reprises exceptionnelles _____

Total 444,34

(*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet

(*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet _____

Total

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour indemnités de départ à la retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté et 1/3 de mois de salaire au-delà de 10 d'ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

3. Fonds dédiés

	Début	Dotations	Reprises	Fin
Nièvre 2021	25 413,39			25 413,39
Total	25 413,39			25 413,39

4. Fournisseurs

Fournisseurs 257.93

5. Dettes fiscales et sociales

Congés payés 597.75
 Urssaf 396.71
 Retraite complémentaire 430.44
 Mutuelle 93.36
 Prévoyance 34.32
 Uniformation 179.84
1 732.42

5. Compte courant OCCE

Fédération nationale OCCE 112.50

6. Produits constatés d'avance

Subvention Conseil Départemental 2018 - Fonctionnement 3 667.00
 Subvention Conseil Départemental 2018 - Projet 4 667.00
8 334.00



IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Cotisations

COTISATIONS	Exercice clos	Exercice précédent
Nombre de coopérateurs	14 472	14 785
Cotisation nationale par coopérateur	1,090 €	1,080 €
Cotisation départementale par coopérateur	1,90€/enf - 3,90€/ad	1,90€/enf - 3,90€/ad
COTISATIONS PERCUES DES COOPERATIVES	29 177,50	30 001,10
Cotisations versées à la Fédération	15 774,48	15 967,80
COTISATIONS REVERSEES A LA FEDERATION	15 774,48	15 967,80

2. Subventions d'exploitation

NATURE	Exercice clos	Exercice précédent
Subvention ministère - ASP		8914,65
Subventions conseil départemental - Fonctionnement	11 000,00	11 000,00
Subventions conseil départemental - Projet	14 000,00	23 333,00
Subventions communes	300,00	300,00
Subventions Agglomération	2 000,00	2 000,00
Subvention Eaux Seine Normandie		600,00
Subvention MEN		1 000,00
Subvention Union Régional OCCE		600,00
Total	27 300,00	47 747,65
Dont versées aux coopératives		1 600,00

3. Produits de gestion courante

Aides Fédération OCCE :	2 868.72
Produits Facturés aux Coopératives	1 121.98
Produits divers	699.60
	4 690.30

4. Produits exceptionnels

Dons	18.60
Dons déplacement élus C.A.	1 866.32
Autres produits exceptionnels	6 338.79
(dont 3318,61€ pour reversement suite fermetures de coopératives)	8 223.71

5. Charges exceptionnelles

Autres charges exceptionnelles	5.00
Reversement Coop fermeture	3 318.61
Reversement coop divers	2 657.00
	5 980.61

V - AUTRES INFORMATIONS

1. Engagement de crédit bail et locations de longue durée

Les redevances restant dues sont :

Photocopieur (1 redevance trimestrielle de : 380.57 €. Echéance du contrat : 12/18)	380.57
---	---------------

2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de



l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants (président, trésorier et secrétaire général).

3. Mise à disposition et bénévolat

a) Mise à disposition de personnels (hors M.A.D.) ou de moyens techniques

Le siège départemental bénéficie de la mise à disposition à titre gratuit, par la mairie de Nevers, de locaux dépendant du groupe scolaire situé 1 ter rue Gabriel Valette dans les locaux de l'Ecole Elémentaire du Mouësse (environ 53 m²).

b) Bénévolat

Faute de moyen fiable pour le recenser, le bénévolat n'a pas été valorisé.

4. Autres engagements hors bilan

Il n'existe aucun engagement (cautions, gages, hypothèques) accordé par le siège départemental de l'association.

5. Mutualisation de la trésorerie des coopératives et foyers coopératifs

Au jour de l'établissement de la présente annexe, le siège départemental n'a pas mutualisé les comptes des coopératives scolaires affiliées. Mais a ouvert 186 comptes bancaires de coopératives au Crédit Agricole dont les avoirs ne font pas l'objet d'une mutualisation.